

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



AVIS AUX MEMBRES

No. 2026 – 099

Le 9 juillet, 2026

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL Paramount Resources (POU1) Plan d'arrangement (Suivi)

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que suivant les informations de la circulaire No. 091-26 et de l'avis aux membres No. 2026 - 097 publiés le 7 juillet 2026, le prix d'ouverture de Akita Drilling Ltd. (TSX: AKT) en date du 9 juillet 2026, est fixé à 3,64\$ CA par action.

En conséquence, le nouveau livrable par contrat POU1 sera le suivant :

NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT POU1 :

- **100 actions Paramount Resources (POU)**
- **13 actions AKITA (AKT) (100 x 0,13)**
- **une contrepartie en espèces équivalente à 0,73\$ CA aux actions (100 X 0,0020 x 3,64\$)**

Tout autre détail du rajustement compris dans la circulaire No. 091-26 et dans l'avis aux membres No. 2026- 97 demeurent inchangés.

La portion en espèces du livrable demeurera fixe de façon permanente en tant que livrable de l'option et ne variera pas.

Il convient de noter tout particulièrement qu'immédiatement avant la clôture de l'acquisition, AKITA a réalisé la réorganisation des actions, en vertu de laquelle, notamment, chaque action de catégorie A sans droit de vote ("action de catégorie A") en circulation a été convertie en une action ordinaire de catégorie B et a ainsi été requalifiée en "action ordinaire". Par conséquent, à compter de l'ouverture des marchés le 6 juillet 2026, les actions ordinaires seront négociées à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole "AKT" et le symbole "AKT.A" sera retiré de la cote.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des activités d'exploitation de la CDCC.

Pascual Caraballo
Directeur, Activités Commerciales
CDCC